

Hadopi supprimée en 2022 : “Je ne m'attendais pas à ce que l'amendement passe”

Olivier Tesquet Publié le 29/04/2016. Mis à jour le 29/04/2016 à 16h31.



La députée Isabelle Attard a réussi, à la surprise générale, a faire passer un amendement qui prévoit en 2022 la fin de la haute autorité chargée de la lutte contre le téléchargement illégal. Elle s'en explique.

À la manière des programmes de divertissement sans audience, la [Hadopi](#) va-t-elle disparaître du paysage ? Jeudi 28 avril, l'autorité indépendante du droit d'auteur sur Internet a soudainement été euthanasiée à l'Assemblée nationale. Lors des débats sur la proposition de loi organique relative aux autorités administratives et autorités publiques indépendantes, un amendement déposé par l'élue écologiste Isabelle Attard a été adopté [dans un hémicycle désert](#) (à quatre voix pour, trois contre !) : le gendarme du numérique sera définitivement mis à la retraite le 4 février 2022. Le Sénat peut encore faire machine arrière, mais le symbole est fort.

Avec un budget régulièrement raboté depuis 2012, la Hadopi, installée fin 2009, est depuis longtemps moquée pour ses émanations d'usine à gaz (elle envoyait encore 150 000 « premières recommandations » par mois fin 2015). L'Autorité de la rue de Texel devait incarner la « riposte graduée » : la voilà prise sous le feu parlementaire. Isabelle Attard nous explique le contexte de ce vote qui a pris beaucoup de monde par surprise, y compris elle...

Vous vous attendiez à ce que votre amendement passe ?

Pas du tout ! Je pensais que c'était mort. Je n'ai pas fait le coup du rideau, je n'ai pas rameuté les écologistes ou tenu la parole pendant dix minutes : mais au moment du vote, nous étions simplement huit députés en capacité de voter dans l'hémicycle. Patrick Bloche (PS) en est délibérément sorti pour ne pas aller contre l'avis du gouvernement [qui était défavorable à l'amendement, NDLR], et c'est passé à quatre voix pour, une contre. Jean-Luc Warsmann (LR), le rapporteur du texte, avait rédigé un amendement similaire, qu'il a retiré pour soutenir le mien. Dominique Raimbourg [le président socialiste de la commission des Lois, NDLR] a bien demandé une longue suspension de séance pour tenter de trouver quelques parlementaires qui auraient fait pencher la balance en sa faveur, en vain. Une fois de plus, nous sommes face aux errements du Parti socialiste.

Reste à savoir si l'amendement passera le cap du Sénat, mais n'oubliez pas qu'il est à droite, et que c'est une proposition de loi introduite par Les Républicains. S'ils veulent mettre un texte à leur crédit, ils ont tout intérêt à voter conforme.

SUR LE MÊME THÈME

Justice

L'Hadopi forcée à réintégrer son secrétaire général

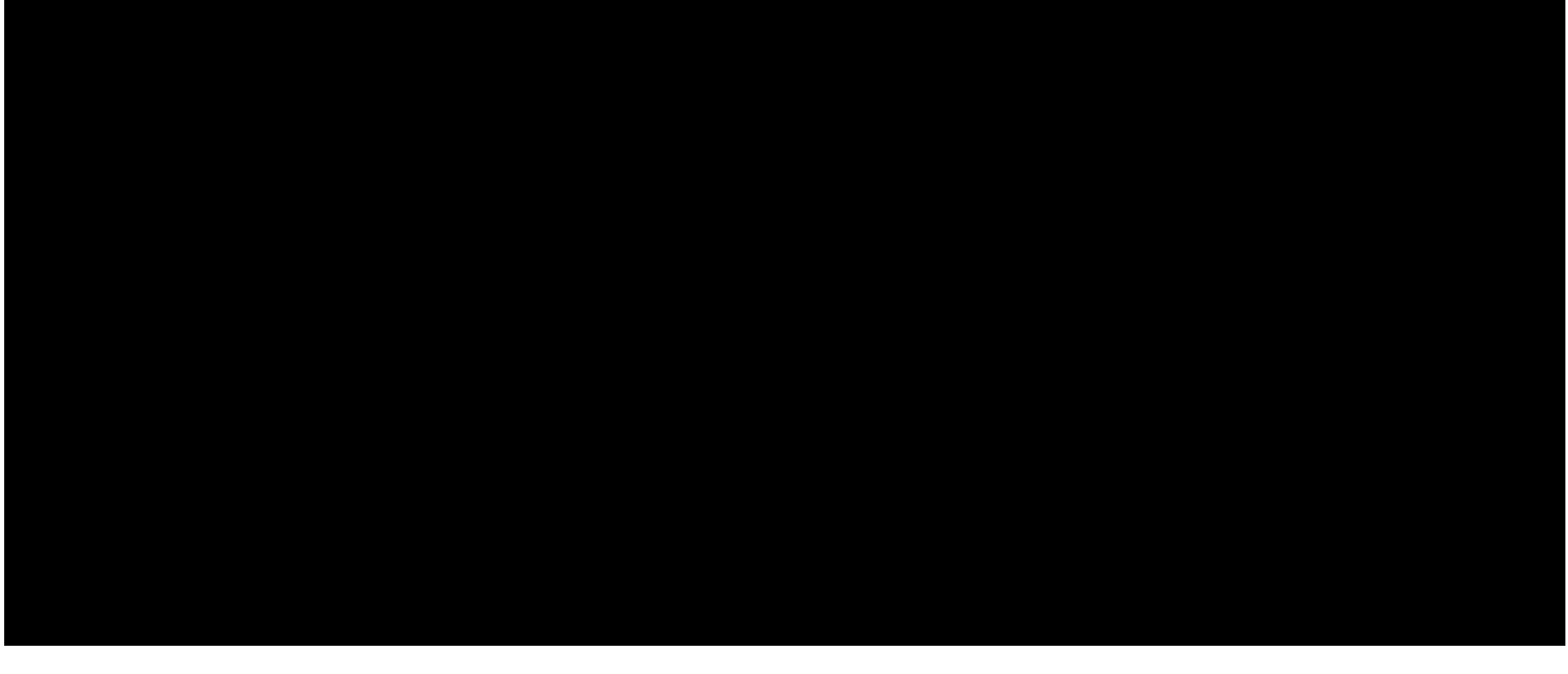
Streaming

L'étude de l'Hadopi qui montre que les internautes ont encore du mal avec l'offre légale

Audiodvisuel, cinéma, intermitten

Hadopi : le bilan contrasté d'Auréli

Filippetti à la Culture



La suppression de la Hadopi était une promesse de campagne de François Hollande. Quatre ans plus tard, elle vivote. Que pensez-vous de ce paradoxe ?

Depuis le premier rapport budgétaire de 2012, je réclame la suppression de la Hadopi, parce qu'elle ne fonctionne pas. Mais je ne pensais pas me retrouver aussi seule : je n'ai jamais eu le soutien des socialistes, même d'Auréli Filippetti quand elle était ministre de la Culture et réclamait la fin de la Haute autorité. Ils changeaient d'avis toutes les semaines. On a parlé de reverser une partie de ses missions au CSA, à l'ARCEP [le gendarme des télécoms, NDLR], et au final, rien n'a jamais changé.

Par égard pour le personnel de la Hadopi, je trouve ça dégradant de la maintenir sous respirateur artificiel. D'un point de vue managérial, c'est dégueulasse.

**Députée Attard et al** 
@TeamIsaAttard

[Suivre](#)

L'Assemblée nationale a adopté l'amendement 8 des @ECOLOdep qui supprime la #HADOPi en 2022 #DirectAN #Champagne FT assemblée-nationale.fr/14/amendements...

19:29 - 28 Avr 2016

 105  34

Si la Hadopi était effectivement supprimée, que préconisez-vous ?

À l'intérieur même de la Hadopi, ils ont décidé de se donner certaines missions, l'observatoire des pratiques ou la réflexion sur la licence globale. Ça leur a d'ailleurs attiré les foudres des représentants des ayants-droits, qui étaient leurs plus ardents défenseurs en 2009, quand l'autorité a été installée !

Désormais, mettons en œuvre les recommandations intéressantes du [rapport Lescure](#). Pendant un an et demi, on m'a dit qu'il fallait attendre, que le gouvernement ne pouvait rien dire tant que le rapport n'était pas finalisé. Et ensuite, on n'en a rien fait. Il y a de quoi être doublement frustrés ! Si la Hadopi doit expirer en 2022 [date de la fin du mandat du dernier membre nommé, NDLR], ça nous laisse presque six ans pour réfléchir à ce qu'on veut faire après. Mettons ce temps à profit.